

LES COLOS APPRENANTES – ÉTÉ 2020

Des colonies de vacances "apprenantes"

Il est proposé aux élèves de la maternelle au collège la possibilité de participer à des colonies de vacances sur tout le territoire national. Ces « colos apprenantes » alternent activités éducatives d'apprentissage dans les domaines tels que les sciences, le sport, les langues étrangères, le développement durable... et activités de loisirs.



Des possibilités sur tout le territoire national

L'intérêt manifesté par les enfants et les parents aux lieux et aux thèmes proposés par les "colos apprenantes" leur permet de s'inscrire via la plateforme dédiée :

<https://openagenda.com/colosapprenantes>



Des avantages financiers

Selon des conditions liées aux ressources de la famille mais également de l'appartenance à certains territoires, politique de la ville, de communes rurales enclavées. Les bénéficiaires de l'ASE, les enfants en situation de handicap, ceux des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire ou ayant perdu le lien avec l'école pourront bénéficier de l'aide de l'État. La gratuité sera alors de mise.

Comment inscrire votre enfant ?

Il existe 2 cas de figure :

- soit vous inscrivez votre enfant via la plateforme :
<https://openagenda.com/colosapprenantes>
- soit vous pouvez être contacté par un travailleur social qui vous expliquera la démarche à mener.



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Saône-et-Loire

